



| | |
|----------------------|---|
| Produit | Flumroc-Dämmplatte T 42 |
| N° d'enregistrement | 202503.14021 |
| Évaluation basée sur | Méthodologie ecobau pour matériaux de construction 2025 |
| Champ d'application | Isolation thermique Canaux d'installation |
| Groupe de produits | Matériaux d'isolation |
| Entreprise | Flumroc AG, Postfach, 8890 Flums |

Le produit remplit les **exigences ecobau et Minergie-ECO les plus élevées** dans les domaines de l'écologie, de la santé et circulaire, il est classé dans la catégorie eco1.

Les qualificatifs suivants sont admis pour la promotion du produit

- Très approprié pour Minergie-(A-/P-)ECO
- Correspond à la 1ère priorité des ecoCFC/ecoDevis

Ce classement a été établi en mars 2025 pour la première fois. Il est valable jusqu'à mars 2028. L'ensemble des exigences est définie dans la méthodologie ecobau, version 01.2025.V01.

Les critères d'évaluation ont été renforcés pour la version 2025. Ainsi, «**eco1**» et «**eco2**» se situent à un niveau plus élevé que les mêmes classes d'évaluation des versions précédentes de la méthodologie.

Partenaire ecobau pour le classement
Georg Schulte

Bureau central ecobau
Patricia Roth